



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 19 juin 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Madame Nathalie JEANNET

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 26
Nombre de procurations : 3
Nombre de votants : 29
Date de la convocation : 13 juin 2023
Date de publication : 26 juin 2023

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste,	Jean-Pierre, ROCHE Paul,	Nathalie, DEMORTIER-BLANC
MANGIN Isabelle, BERTHAUD	PECHINOT Jacques, FICHERE	Catherine, ANTOINE Patricia,
Mathieu, MARCHAND Sylvette,	Jean-Pascal, REBILLARD Jean-	MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-
NONNOTTE-BOUTON Catherine,	Michel, CRETIN-MAITENAZ	REPUBLIQUE Claire, CUSSEY
GERMOND Daniel, JABOVISTE	Blandine, CERNELA Patrice,	Laëtitia, GRUET Justine,
Philippe, MIRAT Maryline,	LEFEVRE Jean-Philippe,	MUGNIER Christine
DOUZENEL Alexandre, CUINET	DELAINE Isabelle, JEANNET	

Conseillers absents ayant donné procuration

GIROD Isabelle donne procuration à DELAINE Isabelle, CHAMPANHET Stéphane donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, DRAY Frédérique donne procuration à JEANNET Nathalie

Conseillers absents non représentés

PRAT Hervé, JARROT-MERMET Laëtitia, GOMET Nicolas, HAMDAROUI Ako, DRUET Timothée, HERRMANN Nadine

Objet : Acquisition de terrain à SMCV IMMOBILIER

Rapporteur : Madame Catherine DEMORTIER-BLANC

À l'occasion d'une demande de division et de bornage d'une parcelle en un terrain à bâtir sur la rue d'Argent formulée par le propriétaire SMCV IMMOBILIER, il a été constaté une discordance entre la limite du domaine public à observer et la limite cadastrale du fonds à borner.

L'intervention du géomètre a permis de quantifier cet écart qui peut être gommé par l'acquisition par la Ville de la parcelle cadastrée section BZ n° 217 d'une superficie de 2 m² afin de la classer dans le domaine public.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement et Urbanisme du 14 juin 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- **D'APPROUVER** l'acquisition à SMCV IMMOBILIER représentée par Monsieur MAUTI, dont le siège social se situe 11 rue des Capucins à Nevy-Les-Dole, de la parcelle BZ n° 217 d'une superficie de 2 m² sise rue d'Argent,
- **D'APPROUVER** le classement dans le domaine public de la parcelle BZ n° 217 de 2 m²,
- **DE PRÉCISER** que cette cession sera réalisée moyennant l'euro symbolique,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir et tout document y afférent.

SCRUTIN

POUR : 29

CONTRE : 0

DONT 3 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire, Service Urbanisme
- SMCV IMMOBILIER 11 rue des Capucins 39380 NEVY-LES-DOLE
- Maître Dominique RUEZ_rue Macedonio Melloni 39100 DOLE

Fait à Dole, le 19 juin 2023.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Monsieur Jean-Baptiste GAGMOY



